

## OFFRE D'EMPLOI

### **RIPEUR (H/F)**

**Date de publication :** 23/02/2021

**Lieu de travail :** Ville-la-Grand

**Filière :** Technique

**Date de fin diffusion :** 22/03/2021

**Poste à pourvoir le 16/04/2021**

**Type de contrat :** Poste vacant

**Statut :** Contractuel / Titulaire

**Catégorie statutaire :** Catégorie C (Adj. technique)

Le service gestion des déchets assure, en régie, la collecte des ordures ménagères sur les 12 communes d'Annemasse Agglo, la collecte des emballages ménagers recyclables par le biais d'une prestation de service ainsi que la gestion en régie des 4 déchetteries du territoire

Sous l'autorité du responsable des tournées, vous assurez la collecte des ordures ménagères.

#### **Annemasse Agglo en un clin d'œil :**

Le territoire d'Annemasse Agglo c'est 12 communes : Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand. Située en Haute-Savoie, l'agglo fait partie du bassin de vie du Grand Genève.

Avec ses 90 045 habitants, Annemasse Agglo s'étend sur un territoire de 73,69 km<sup>2</sup>, entouré du massif des Voirons et de celui du Salève, avec au cœur de ses préoccupations les thématiques suivantes :



#### **Vos missions :**

##### **Collecte des déchets ménagers et assimilés :**

- Assurer la collecte des déchets en respectant l'ordre de collecte et le planning prévu
- Rouler les conteneurs et les charger sur le lève – conteneur, exécuter le vidage des conteneurs en coordination avec le co-ripeur et le chauffeur
- Déblayer et nettoyer la chaussée en cas de déversement
- Respecter les consignes de collecte édictées par le conducteur de la benne
- Respecter les consignes de sécurité vis à vis de soi-même, de ses coéquipiers, des usagers
- Assurer la collecte des déchets dans le respect des consignes d'hygiène spécifiques à ce métier
- Aider au nettoyage des bennes à ordures en fin de tournée
- Prendre une douche après la collecte

##### **Entretenir les points d'apport volontaires :**

- Assurer le nettoyage des abords des points d'apport volontaires et porter les différents déchets en déchetteries en respectant les consignes de tri ou directement au quai de transfert

##### **Vérification des déchets collectés et signalement des dépôts sauvages :**

- Effectuer à la source un contrôle de premier niveau des déchets collectés
- Appliquer la procédure relative aux déchets non conformes et le signaler à sa hiérarchie
- Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées

##### **Ponctuellement remplacement des gardiens de déchèteries**

**Nous recherchons :**

- Permis B
- Expérience souhaitée en collecte des déchets ou manutention

**Organisation de travail :**

Travail sur 4 jours en moyenne, 35h temps de travail, 26 jours de congés annuels, horaires fixes 04h45 – 13h30.  
Pas de travail le mercredi (sauf jours fériés rattrapés ou anticipés le mercredi).

**Les petits plus (sous certaines conditions en fonction du contrat et de l'ancienneté) :**

Remboursement trajet domicile-travail (abonnement train et bus uniquement, Participation d'Annemasse Agglo à la protection sociale complémentaire des agents (sous conditions d'ancienneté), comité d'entreprise : le CNAS (sous conditions d'ancienneté).

Vous souhaitez en savoir plus sur le territoire avant de vous installer ? Vous trouverez des informations pour vous aider dans la brochure "[S'installer sur le territoire d'Annemasse Agglo](#)".

Merci d'adresser votre candidature  
**(CV accompagné OBLIGATOIREMENT d'une lettre de motivation,**  
à Monsieur le Président d'Annemasse Agglo, en précisant l'intitulé exact du poste, par mail à :  
[recrutement@annemasse-agglo.fr](mailto:recrutement@annemasse-agglo.fr)

<https://www.annemasse-agglo.fr/>